



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 JUIN 2017

DAMELEVIERES

Présents : MMS SONREL VILLAUME GESQUIERE DUJARDIN RIVET
GREGOIRE GRUCKER CITE
MMES JAY-BEGIN OHNET CHERY-GAUDRON SAINT-DIZIER LEROY
GRUNFELDER AUBURTIN ANCELIN BLOUET

Excusé(e)s et représenté(e)s :

Mr PYTHON représenté par Mr VILLAUME
Mme GEANT représentée par Mme JAY-BEGIN
Mme SENN représentée par Mr SONREL
Mr FAGOT représenté par Mr GESQUIERE
Mr ALLALA représenté par Mme CHERY-GAUDRON
Mr DARGENT représenté par Mr CITE

Approbation du PV du précédent Conseil Municipal du 10 Mai à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique que ce conseil municipal a pour principal objet de réactualiser les dossiers de demandes de subventions en cours.

1. Travaux rue de la gare MONTANT TOTAL : 41 667 € HT

Notre dossier déposé auprès des services de l'État, au titre du FSIL, n'a pas été retenu. Il a été jugé non prioritaire, en raison d'une enveloppe moindre pour notre territoire.

Par contre ces travaux sont éligibles au fonds des amendes de police à hauteur de 30% : 12 000 € prévus.

Pour la Région notre dossier est en cours d'examen. L'harmonisation des pratiques des anciennes régions a abouti au plan de soutien suivant :

Soutien à hauteur de 50 % du reste à charge de la Collectivité porteuse du projet : 29 667 €, soit 14833.50 €.

Une réunion avec les riverains concernés sera organisée afin d'échanger sur les travaux.

Le CM approuve à l'unanimité la réactualisation du plan de financement et des demandes de subvention.

2. Maison funéraire

Les services de l'État apporteront leur soutien au projet au titre de la DETR Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux - DETR : 26.2 %

En ce qui concerne le Fonds de Soutien aux Investissements Locaux - FSIL 20 %, il y a nécessité d'intégrer le projet au contrat de ruralité.

L'avant-projet définitif sera présenté en CM dès qu'il sera finalisé.

Le CM approuve à l'unanimité – 3 absentions le projet

3. Structures Enfance et Jeunesse

Demande de subventions d'investissement à la CAF, pour le petit matériel et pour les rénovations prévues dans les 10 années à venir.

4. Informations diverses

- Le marché des huisseries gymnase des écoles Louis Aragon et Victor Hugo, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée a été attribué à l'entreprise Mercier David pour 179 200 € TTC.

Le financement : 40 % de financement par la DETR et 20% par le Fonds de Soutien aux Initiatives Locales – FSIL

- La CC3M est éligible au FPIC, à hauteur de 444691 €.

L'enveloppe sera répartie entre les 37 communes et la Communauté de communes lors d'un prochain conseil communautaire.

Le Maire
C. SONREL